

Association THEATRE ROYAL DE LUXE
Siège social : Porte St Pierre - Place du Maréchal Foch
44000 NANTES

R.C.S. : 37875768600019

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31/12/2012

3 bis rue de l'hippodrome
44300 NANTES

Tél : 02 40 14 55 20

Fax : 02 40 29 16 99

E-mail : nantes@fiteco.com

Association THEATRE ROYAL DE LUXE
Siège social : Porte St Pierre - Place du Maréchal Foch
44000 NANTES
R.C.S. : 37875768600019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2012

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association THEATRE ROYAL DE LUXE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre Association, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Bureau et dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à NANTES, le 20/05/2013

Pour SOFICA,



Thierry del TORCHIO
Commissaire aux Comptes

Association THEATRE ROYAL DE LUXE
Siège social : Porte St Pierre - Place du Maréchal Foch
44000 NANTES
R.C.S. : 37875768600019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2012

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31/12/2012

Bilan et compte de résultat

ROYAL DE LUXE	BILAN ACTIF
Période du 01/01/2012 au 31/12/2012	Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	6 006,26	4 970,26	1 036,00	0,11	1 071,88	0,09
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	346 727,80	328 290,79	18 437,01	2,02	21 428,76	1,74
Autres immobilisations corporelles	213 505,89	166 970,96	46 534,93	5,10	76 650,40	6,23
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	219,53		219,53	0,02	219,53	0,02
TOTAL (I)	566 459,48	500 232,01	66 227,47	7,25	99 370,57	8,07
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services	40 000,00		40 000,00	4,38	40 000,00	3,25
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	16 933,78		16 933,78	1,74	16 168,88	1,31
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	72 973,86		72 973,86	7,09	24 936,05	2,03
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	247,57		247,57	0,03		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	28 508,00		28 508,00	3,12	126 472,00	10,27
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	18 562,67		18 562,67	2,03	60 807,71	4,94
. Autres	140 500,00		140 500,00	15,38	164 165,88	13,33
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	529 863,44		529 863,44	58,02	698 609,31	56,74
Charges constatées d'avance	480,97		480,97	0,05	746,10	0,06
TOTAL (II)	847 070,19		847 070,19	92,75	1 131 905,83	91,93
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	1 413 529,67	500 232,01	913 297,66	100,00	1 231 276,40	100,00

SOFICA
 Commissaire aux comptes

ROYAL DE LUXE

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	300 000,00	32,85	300 000,00	24,36
Ecart de réévaluation	108 555,18	11,67	107 886,47	8,77
Réserves	21 051,34	2,30	-1 441,29	-0,11
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice				
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> SOFICA <i>Commissaire aux Comptes</i> </div>				
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation	1 884,49	0,21	5 815,68	0,47
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	429 491,01	47,03	412 370,86	33,49
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)	194 613,00	21,31	102 941,00	8,36
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement			47 393,38	3,85
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)			47 393,38	3,85
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	135 300,00	14,81	135 300,00	10,69
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	55 515,56	6,00	58 889,04	4,78
Fournisseurs et comptes rattachés	98 375,79	10,77	194 377,82	16,79
Autres			280 000,00	22,74
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	289 191,35	31,58	668 566,86	54,30
Ecart de conversion passif (V)	2,30	0,00	4,32	0,00
TOTAL PASSIF	913 297,66	100,00	1 231 276,40	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

ROYAL DE LUXE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises	3 317,39		3 317,39	0,23	12 716,41	11,62	-9 398	-73,60	
Production vendue de biens									
Prestations de services	995 984,73		995 984,73	99,67	97 672,20	88,48	898 312	918,72	
Montants nets produits d'expl.	999 302,12		999 302,12	100,00	110 387,61	100,00	888 915	885,27	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée					40 000,00	38,24	-40 000	-100,00	
Production immobilisée					16 206,75	14,68	-16 206	-100,00	
Subventions d'exploitation			1 459 602,80	148,06	1 745 393,36	N/S	-285 791	-16,36	
Dons			3,00	0,00	6,00	0,01	-3	-49,99	
Colisations									
Legs et donanon									
Produits liés à des financements réglementaires									
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			47 393,36	4,74	150 000,00	135,69	-102 607	-68,99	
Autres produits			1 608,04	0,16	6 377,12	5,78	-4 769	-74,77	
Reprise de provisions			100 688,18	10,08	35 952,76	32,67	64 736	100,00	
Transfert de charges			8 308,26	0,83	15 705,00	14,23	-7 397	-47,09	
Sous-total des autres produits d'exploitation			1 617 603,63	161,87	2 009 640,99	N/S	-392 037	-19,50	
Total des produits d'exploitation (I)			2 616 905,75	261,87	2 120 028,60	N/S	496 877	23,44	
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			11 509,43	1,15	8 383,68	7,59	3 125	37,29	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change					3 637,89	3,20	-3 537	-100,00	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			11 509,43	1,15	11 921,57	10,80	-412	-3,45	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			888,76	0,09	19 630,71	17,89	-18 642	-85,44	
Sur opérations en capital			3 931,19	0,39	4 645,67	4,21	-714	-16,36	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)			4 819,95	0,48	24 176,38	21,90	-19 357	-80,06	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			2 633 235,13	263,51	2 156 126,55	N/S	477 109	22,13	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT					-1 441,29	-1,30	1 441	-100,00	
TOTAL GENERAL			2 633 235,13	263,51	2 157 567,84	N/S	475 668	22,05	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises et de matières premières			2 831,60	0,28	26 314,93	23,84	-23 483	-89,23	
Variation de stock marchandises et matières premières			234,90	0,02	-16 168,68	-14,64	16 402	101,45	
Autres achats non stockés			235 348,66	23,65	138 693,49	125,64	96 655	69,69	
Services extérieurs			197 418,73	19,78	385 536,46	331,14	-168 118	-45,93	
Autres services extérieurs			304 493,39	30,47	228 352,55	206,60	76 141	33,34	
Impôts, taxes et versements assimilés			28 502,30	2,85	22 520,65	20,40	5 982	26,56	
Salaires et traitements			1 104 619,82	110,64	780 921,97	707,44	323 698	41,15	
Charges sociales			557 882,13	55,83	385 894,88	349,68	171 988	44,67	
Autres charges de personnel			6 974,82	0,69	3 625,44	3,28	3 249	89,53	

ROYAL DE LUXE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Subventions accordées par l'association	49 485,07	4,95	45 468,20	41,19	4 017	8,83
Dotations aux amortissements	91 672,00	9,17	31 754,86	28,77	59 918	188,69
Dotations aux provisions			47 393,36	42,93	-47 393	-100,00
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	17 518,97	1,75	90 850,39	82,30	-73 332	-80,71
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (I)	2 596 882,39	259,87	2 151 158,00	N/S	445 724	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
CHARGES FINANCIÈRES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	6,09	0,00			6	N/S
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements					6	N/S
Total des charges financières (III)	6,09	0,00			6	N/S
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	12 185,31	1,22	6 409,84	5,81	5 776	90,12
Sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	12 185,31	1,22	6 409,84	5,81	5 776	90,12
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	3 110,00	0,31			3 110	N/S
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	2 612 183,79	261,40	2 157 567,84	N/S	454 616	21,07
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	21 051,34	2,11			21 051	N/S
TOTAL GENERAL	2 633 235,13	263,51	2 157 567,84	N/S	475 668	22,05
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature	109 522,00		109 522,00			
Dons en nature						
TOTAL	109 522,00		109 522,00			
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services	109 522,00		109 522,00			
Personnel bénévole						
TOTAL	109 522,00		109 522,00			

Règles et méthodes comptables

(Code de commerce - articles 9 et 11 - Décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 - article 7.21.24 début, 24-1°, 24-2° et 23-3° - règlement C.R.C. n° 99-01 et 99-03).

« Par souci de simplification, les informations obligatoires mais non applicables au présent dossier et celles jugées non significatives ne sont pas présentées »

L'exercice social clos le 31/12/2012 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2011 avait une durée de 12 mois.

SOFICA
Commissariat aux comptes

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 913 297,66 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 21 051,34 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/03/2013 par les dirigeants.

Par dérogation aux principes comptables de présentation, les charges et produits sur exercices antérieurs sont présentés avec les charges et produits exceptionnels. Ainsi, ils ne perturbent pas les charges et produits d'exploitation.

1- Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret 83-1020 du 29/11/1983 (modifié par les décrets n° 86-221 du 17 février 1986 et n°85-295 du 1 mars 1985), des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005, ainsi que du règlement du CRC 99.01 du 16/02/1999 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptable d'un exercice sur l'autre ;
- Indépendance des exercices,
- et conformément aux règles et méthodes générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1-1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

• Amortissements par composants.

Conformément au règlement CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, les immobilisations qui le justifient doivent désormais être décomposées entre la structure (composant principal) et les composants qui seront identifiés distinctement en tant qu'immobilisations.

Au sein de l'association Royal de Luxe aucune immobilisation n'a justifiée l'application de la méthode des composants.

- Modalités d'amortissements retenues.

L'association ne dépassant pas les seuils de présentation simplifiée de l'annexe comptable, il a été fait usage de la mesure de simplification comptable relative aux amortissements des immobilisations non décomposables. Cette mesure consiste à retenir, dans les plans d'amortissement de ce type d'immobilisations, la durée d'usage, au lieu de la durée réelle d'utilisation.

Par ailleurs, compte tenu de la politique d'utilisation maximale des immobilisations avec une mise au rebut des immobilisations obsolètes aucune valeur résiduelle n'a été prise en compte dans les bases d'amortissement.

Conformément au Plan comptable, le mode linéaire a été appliqué à défaut d'un mode d'amortissement plus adapté. Les amortissements pour dépréciation sont donc calculés suivant le mode linéaire

1-2. Immobilisations financières

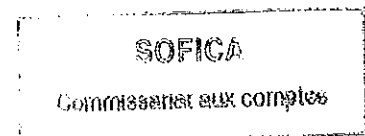
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1-3. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1-4. Subventions d'exploitation

- Traitement des conventions de financement.



Elles sont comprises dans les produits de l'association lorsque :

- Cette dernière a reçu une notification d'une collectivité locale (par acte administratif) ou d'un organisme financeur ;
- Et/ou qu'une convention de financement a été signée entre les parties ;

Les subventions de fonctionnement accordées pour plusieurs exercices à l'association sont réparties en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, ou à défaut prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance ».

La part non consommée des subventions de fonctionnement affectées est inscrite en fonds dédiés.

- Fonds dédiés

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice au compte de résultat dans les produits, n'a pas pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » (compte 6894) et au passif sous le compte « fonds dédiés » (compte 19).

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « Report des ressources non utilisées sur les exercices antérieurs » (compte 7894).

1-5. Contributions volontaires

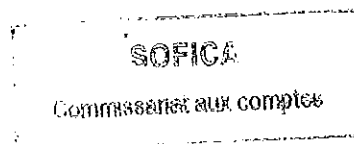
Les contributions volontaires correspondent à la valorisation de la mise à disposition des locaux suivants :

- Des Bureaux sis Porte Saint Pierre à Nantes : évalué à 12 805€.
- Des Locaux de l'ex-usine Wessannen sis quai du Cordon Bleu : évalué à 96 717€.

Ces contributions volontaires ont été évaluées à partir des informations fournies par la Ville de Nantes et s'élèvent donc pour l'année 2011 à 109 522€.

1-6. Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



Notes sur le bilan actif

Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 566 459 €

Actif Immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 168	838		6 006
Immobilisations corporelles	544 730	15 504		560 234
Immobilisations financières	220			220
TOTAL	550 118	16 342		566 459

Amortissements et provisions d'actif = 500 232 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 096	874		4 970
Immobilisations corporelles	446 651	48 611		495 262
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	450 747	49 485		500 232

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

SOFICA
Commissariat aux comptes

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Brevets licences	6 006	4 970	1 036	de 1 à 2 ans
Matériel et outillage	77 941	70 240	7 701	de 2 à 5 ans
Matériel de lavage	28 573	18 093	10 480	3 ans
Gradins et scène	238 708	238 708	0	3 à 4 ans
Matériel mobiliers	1 505	1 250	255	5 ans
Aménagements cuisine weis	126 304	89 327	36 977	5 ans
Matériel de transport	32 669	32 669	0	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau et inf	38 358	30 756	7 602	de 1 à 5 ans
Matériel vidéo, son	16 175	14 219	1 956	4 ans
TOTAL	566 239	500 232	66 007	

Etat des créances = 261 493 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	220		220
Actif circulant & charges d'avance	261 273	261 273	
TOTAL	261 493	261 273	220

Produits à recevoir par postes du bilan = 16 323 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	16 323
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	16 323

Charges constatées d'avance = 481 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Provisions = 194 613 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					194 613
Provisions pour risques & charges	102 941	91 672			
TOTAL	102 941	91 672			194 613

Fonds dédés = 0 €

Suivi des fonds dédés	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Subvention d'Aide à la diffusion 2011-Région	47 393	47 393	47 393		
TOTAL	47 393	47 393	47 393		

Etat des dettes = 289 191 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	55 516	55 516		
Dettes fiscales & sociales	98 376	98 376		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	135 300	135 300		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	289 191	289 191		

Charges à payer par postes du bilan = 83 815 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établi. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	46 071
Fournisseurs	37 744
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	83 815

SOFICA
Commissariat aux comptes

4- Autres informations

4-1. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Selon l'article 20 de la loi n° 2006-486 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement collectif, nous vous informons que la rémunération des cadres dirigeants bénévoles et salariés a été la suivante au titre de l'exercice :

- Rémunération globales : 62 096 €
- Avantage en nature : 240 €

4-2. Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	Mis à disposition
Cadres	3,41	
Employés	31,36	
TOTAL	34,77	

4-3. Droit individuel à formation (DIF) :

A la date d'arrêté des comptes, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés n'a pas été évalué par la structure

4-4. Engagement en matière de pensions et retraite

L'évaluation des indemnités de départ à la retraite est réalisée par application de la méthode prospective dite des unités de crédits projetés, recommandée par le Conseil National de la Comptabilité (n°2003 R01).

Les hypothèses de calculs retenues sont les suivantes :

- L'âge de départ à la retraite prévu est fixé à 62.
- Le départ à la retraite intervient à l'initiative du salarié.
- Le taux de charges sociales est de 45% pour les cadres et 40% pour les non cadres.
- Le turn-over est considéré comme faible pour les cadres et les non cadres
- Le taux d'actualisation est fixé à 2 % (inflation comprise).
- La table de mortalité retenue est la table réglementaire TV 88/90.

SOFICA

Commissariat aux comptes

Les engagements de retraite ne font fait l'objet d'une provision dans les comptes sociaux de l'association.

Au 31/12/2012, le montant du passif social s'élève à 27 666 €.

4-5. Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde de fin d'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves pour fonds de roulement	300 000,00			300 000,00
Eléments en instance d'affectation				
Report à nouveau	107 996,47	- 1 441,29		106 555,18
Résultat de l'exercice 2011	- 1 441,29		1 441,29	
Résultat de l'exercice 2012		21 051,34		21 051,34
TOTAL	406 555,18	22 492,63	1 441,29	427 606,52

SOFICA

Commissaire aux comptes

4-6. Détail des subventions

Libellé	Organisme	Total subvention 2012	Total subvention 2011
Subvention fonctionnement	DRAC - Ministère de la Culture	305 000,00	330 000,00
Subvention d'Aide à la diffusion 2012 « Liverpool-Montréal »	Région	46 728,97	47 393,36
Subvention fonctionnement	Ville de Nantes	300 000,00	300 000,00
Subvention d'aide à la création 2012 « Western »	Région	15 000,00	
Subventions aide à la création « Western » 2012	Ville de Nantes	500 000,00	930 000,00
Subvention aide à la diffusion « Western » 2012	Ville de Nantes	280 373,83	
Mécénat Crédit Mutuel	Crédit Mutuel	12 500,00	30 000,00
TOTAL		1 459 602,80	1 607 393,36

4-7. Taxe sur les salaires

Conformément à la lecture de l'article 2^o1.1 du Code Général des Impôts l'association ne s'acquitte pas de la taxe sur les salaires.

Cependant, l'administration fiscale est susceptible de remettre en cause cette position.

Dans ce contexte nous avons évalué le risque qui élève à :

- 30 439 € au titre de 2012.
- 45 846 € au titre de 2011.
- 15 170 € au titre de 2010.
- 36 083 € au titre de 2009.